

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016661	Date de la première édition : 30.06.2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Nom du fabricant ou du fournisseur

Entreprise : Rhino Products USA, Inc.

Adresse : 8383 Riley St,
Zeeland, MI 49464,
USA

Téléphone : 1 888 684-3889

Téléphone en cas d'urgence : CANUTEC (appels à frais viré acceptés) : (613) 996-6666 (24 heures)
ChemTrec : Jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1 800 424-9300.
À l'extérieur des États-Unis et du Canada : + 703-527-3887 (appels à frais virés acceptés)

Usage recommandé du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé : Résine époxy

Restriction d'utilisation : Pour usage industriel seulement.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES DANGERS

Classification du SGH conformément au Règlement sur les produits dangereux

- : Catégorie 2
- : Catégorie 2A
- : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage du SGH

:



- : Avertissement
- : H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319 Peut causer une irritation oculaire grave.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A**

Version : 1.0 Date de révision : 30.06.2021 Numéro de FS : 100000016661 Date de la dernière édition : -
Date de la première édition : 30.06.2021

Conseils de prudence**: Prévention :**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Premiers soins :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination des déchets approuvé.

Autres dangers

Aucun autre danger connu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom chimique	Nom commun/synonymes	N° CAS	Concentration (% p/p)
Résine époxy	Résine époxy	25085-99-8	> = 30 - < 60 *
1,3-bis (2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane	1,3-bis (2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane	17557-23-2	> = 10 - < 30 *
Résine époxy	Résine époxy	28064-14-4	> = 10 - < 30 *
Alcool benzylique	Alcool benzylique	100-51-6	> = 5 - < 10 *
Résine époxy	Résine époxy	25068-38-6	> = 1 - < 5 *

* La concentration ou la gamme de concentrations exacte est considérée comme un secret industriel.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016661	Date de la première édition : 30.06.2021

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présent.

En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais.
Si les symptômes persistent, contacter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau savonneuse.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Appeler un médecin si l'irritation augmente ou persiste.
Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Obtenir des soins médicaux si l'irritation des yeux augmente ou persiste.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.
Si la victime est pleinement consciente, lui donner un gobelet rempli d'eau. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et retardés : Aucun symptôme ou effet connu.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : Utiliser un extincteur à eau pulvérisée, à mousse anti-alcool, à poudre extinctrice ou à dioxyde de carbone.

Information supplémentaire : Utiliser des agents extincteurs appropriés aux circonstances locales et au milieu environnant.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle approprié.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence : Se référer aux mesures de protection décrites dans les sections 7 et 8.

Précautions environnementales : Empêcher le produit de pénétrer dans les drains de vidange.
Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts sanitaires.

Méthodes et matériaux de contention et de nettoyage : Éponger avec un matériau absorbant inerte.
Placer dans un contenant approprié pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version : 1.0	Date de révision : 30.06.2021	Numéro de FS : 100000016661	Date de la dernière édition : - Date de la première édition : 30.06.2021
---------------	-------------------------------	-----------------------------	---

Mesures techniques	: Sans objet
Conseils de protection contre les incendies et les explosions	: Aucun autre danger connu.
Conseils pour une manipulation sécuritaire	: Aucune précaution particulière n'est requise.
Conditions d'entreposage sécuritaire	: Entreposer dans un endroit sec et frais.
Produits à éviter	: Aucune restriction particulière quant à l'entreposage avec d'autres produits.
Information supplémentaire sur la stabilité à l'entreposage	: Stable dans des conditions normales

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients associés à des paramètres de contrôle sur le lieu de travail

Ne contient aucune substance associée à des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement requis.
Matériau pour la protection des mains	: Caoutchouc nitrile.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Mesures de protection	: Éviter tout contact avec la peau.
Mesures d'hygiène	: Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Liquide
Couleur	: Gris
Odeur	: Caractéristique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016661	Date de la première édition : 30.06.2021

Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion / de congélation	:	Indéterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	Indéterminé
Taux d'évaporation	:	Indéterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme présentant un risque d'inflammabilité
Limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité	:	Limite supérieure d'inflammabilité indéterminée
Limite inférieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité	:	Limite inférieure d'inflammabilité indéterminée
Pression de vapeur	:	Indéterminée
Densité	:	1,7 g/cm ³
Solubilité(s) Solubilité dans l'eau	:	Indéterminée
Coefficient de répartition : octanol-n / eau	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Indéterminée
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Indéterminée
Viscosité, cinétique	:	Indéterminée

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	:	Le produit est chimiquement stable.
Conditions à éviter	:	Sans objet
Décomposition de produits dangereux	:	Stable dans des conditions normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version : 1.0	Date de révision : 30.06.2021	Numéro de FS : 100000016661	Date de la dernière édition : - Date de la première édition : 30.06.2021
---------------	-------------------------------	-----------------------------	---

SECTION 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit :

Toxicité orale aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode : Méthode de calcul

Composants :

Alcool benzylique :

Toxicité orale aiguë : DL50 en cas d'ingestion (rats) : > 1,230 mg/kg
Toxicité cutanée aiguë : DL50 en cas de contact avec la peau (lapins) : > 2,000 mg/kg

SECTION 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants :

Alcool benzylique :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus [crapet arlequin]) : 10 mg/l
Durée d'exposition : 96 h
Type d'essai : essai de toxicité sans renouvellement

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques : CE50 (daphnies) : 23 mg/l
Durée d'exposition : 48 h
Type d'essai : essai de toxicité sans renouvellement

Toxicité pour les algues et autres plantes aquatiques : CE50 (Chlorella vulgaris [algues d'eau douce]) : 35 mg/l
Durée d'exposition : 3 h
Type d'essai : essai de toxicité avec renouvellement continu

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016661	Date de la première édition : 30.06.2021

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes
d'élimination**

Déchets de résidus

: À notre connaissance, ce produit ne correspond pas à la définition de déchet dangereux. Solidifier et éliminer dans une décharge agréée. Consulter les autorités provinciales, territoriales ou locales pour connaître les exigences plus restrictives. Les mentions de danger et de mise en garde figurant sur l'étiquette s'appliquent également à tout résidu laissé dans le contenant.

SECTION 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Réglementation internationale

UNRTDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le Recueil IBC

Non applicable pour le produit tel que fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

SECTION 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans les inventaires suivants :

TSCA	:	Toutes les substances répertoriées comme actives dans l'inventaire TSCA
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la LIS canadienne
REACH	:	Non conforme à l'inventaire
AIIC	:	Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	Non conforme à l'inventaire
ENCS	:	Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCF™ PARTIE A**

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition :
1.0	30.06.2021	100000016661	-
			Date de la première édition : 30.06.2021

IECSC : Sur l'inventaire ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Non conforme à l'inventaire

Listes canadiennes

La ou les substances suivantes font l'objet d'une notification de nouvelle activité significative : 1-chloro-2,3-époxypropane

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS**Signification des abréviations**

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals; ANTT - National Agency for Transport by Land of Brazil; ASTM - American Society for the Testing of Materials; pc - poids corporel; CMR - cancérigène, mutagène ou génotoxique; DIN - Normes du German Institute for Standardisation; LIS - Liste intérieure (Canada); ECx - Concentration associée à une réponse de x %; ELx - Taux de charge associé à une réponse de x %; EmS - Fiche d'urgence; ENCS - Existing and New Chemical Substances (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de x % du taux de croissance; GPMU - Guide de planification des mesures d'urgence; SGH - Système général harmonisé; BPL - Bonne pratique de laboratoire; IARC - International Agency for Research on Cancer; IATA - International Air Transport Association; IBC - International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk; CI50 - concentration inhibitrice 50 %; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventory of Existing Chemical Substances in China; IMDG - Code international du transport maritime de marchandises dangereuses; OMI - Organisation maritime internationale; ISHL - Industrial Safety and Health Law (Japan); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Korea Existing Chemicals Inventory; CL50 - Concentration létale pour 50 % de l'échantillon d'essai; DL50 - Dose létale pour 50 % de l'échantillon d'essai (dose létale 50 %); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non précisé ailleurs; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Concentration sans effet observé (nocif); NO(A)EL - Concentration sans effet observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observable; NOM - Norme officielle mexicaine; NTP - National Toxicology Program; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques; OPPTS - Office of Chemical Safety and Pollution Prevention; SPBT - substance persistante, bioaccumulable et toxique; PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances; (Q)SAR - rapport (quantitatif) structure-activité; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances; TDAA - Température de décomposition auto-accélérée; FDS - Fiche de données de sécurité; TCSI - Taiwan Chemical Substance Inventory; TMD - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Toxic Substances Control Act (États-Unis); ONU - Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Date de révision : 30.06.2021
Format de la date : jj/mm/aaaa

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE A

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016661	Date de la première édition : 30.06.2021

L'information fournie dans la présente fiche de données de sécurité est, au mieux de nos connaissances, de nos renseignements et de nos convictions, exacte à la date de sa publication. L'information fournie est destinée uniquement à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet sécuritaires et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information ne concerne que le produit spécifié et peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans un processus quelconque, sauf indication contraire spécifiée dans la fiche.

CA / Z8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version : 1.0 Date de révision : 30.06.2021 Numéro de FS : 100000016662 Date de la dernière édition : -
Date de la première édition : 30.06.2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Nom du fabricant ou du fournisseur

Entreprise : Rhino Products USA, Inc.

Adresse : 8383 Riley St,
Zeeland, MI 49464,
USA

Téléphone : 1 888 684-3889

Téléphone en cas d'urgence : CANUTEC (appels à frais virés acceptés) : (613) 996-6666 (24 heures)
ChemTrec : Jour et nuit aux États-Unis et au Canada : 1 800 424-9300.
À l'extérieur des États-Unis et du Canada : + 703-527-3887 (appels à frais virés acceptés)

Usage recommandé du produit et restrictions d'utilisation

Usage recommandé : Agent durcisseur d'époxy

Restriction d'utilisation : Pour usage industriel seulement.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES RISQUES ET DES DANGERS

Classification du SGH conformément au Règlement sur les produits dangereux

Corrosion cutanée : Catégorie 1B

Lésion oculaire grave : Catégorie 1

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage du SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures à la peau et des lésions oculaires.
H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version : 1.0 Date de révision : 30.06.2021 Numéro de FS : 100000016662 Date de la dernière édition : -
Date de la première édition : 30.06.2021

Conseils de prudence

Prévention :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Premiers soins :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION : Faire respirer de l'air frais et garder la personne confortable pour respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage :

P405 Garder sous clé.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination des déchets approuvé.

Autres dangers

Aucun autre danger connu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom chimique	Nom commun/synonymes	N° CAS	Concentration (% p/p)
1,3,3-triméthyl-N-(2-méthylpropylidène)-5-[(2-méthylpropylidène)amino]cyclohexa	1,3,3-triméthyl-N-(2-méthylpropylidène)-5-[(2-méthylpropylidène)amino]cy	54914-37-3	> = 30 - < 60 *

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version : 1.0 Date de révision : 30.06.2021 Numéro de FS : 100000016662 Date de la dernière édition : -
Date de la première édition : 30.06.2021

néméthylamine	clohexané-méthylamine		
3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	2855-13-2	> = 10 - < 30 *
Alcool benzylique	Alcool benzylique	100-51-6	> = 1 - < 5 *

* La concentration ou la gamme de concentrations exacte est considérée comme un secret industriel.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin présent.
- En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais.
Si la personne ne respire pas, administrer la respiration artificielle.
Garder le patient au chaud et au repos.
Consulter un médecin en cas d'exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.
Appeler un médecin si l'irritation augmente ou persiste.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Maintenir les paupières écartées et rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Demander des soins médicaux.
Protéger l'œil intact.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Si la victime est pleinement consciente, lui donner un gobelet rempli d'eau. Si possible, lui faire boire du lait par la suite.
- Principaux symptômes et effets, aigus et retardés : Aucun symptôme ou effet connu.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Agents extincteurs appropriés : Utiliser un extincteur à eau pulvérisée, à mousse anti-alcool, à poudre à dioxyde de carbone.
- Information supplémentaire : Utiliser des agents extincteurs appropriés aux circonstances locales et au milieu environnant.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive en plus de l'équipement habituel de lutte contre l'incendie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016662	Date de la première édition : 30.06.2021

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | | |
|--|---|---|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures en cas d'urgence | : | Se référer aux mesures de protection décrites dans les sections 7 et 8. |
| Précautions environnementales | : | Empêcher le produit de pénétrer dans les drains de vidange. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts sanitaires. |
| Méthodes et matériaux de contention et de nettoyage | : | Éponger avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un contenant approprié pour l'élimination. |

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- | | | |
|---|---|--|
| Ventilation locale/totale | : | N'utiliser le produit qu'avec une ventilation adéquate. |
| Conseils de protection contre les incendies et les explosions | : | Aucun conseil connu. |
| Conseils pour une manipulation sécuritaire | : | Porter l'équipement de protection approprié. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser que dans une installation équipée d'une douche de sécurité. |
| Conditions d'entreposage sécuritaire | : | Entreposer les contenants hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. |
| Produits à éviter | : | Aucune restriction particulière quant à l'entreposage avec d'autres produits. |
| Information supplémentaire sur la stabilité à l'entreposage | : | Le produit est chimiquement stable. |

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients associés à des paramètres de contrôle sur le lieu de travail

Ne contient aucune substance associée à des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|---------------------------------------|---|---|
| Protection respiratoire | : | Utiliser un appareil de protection respiratoire, sauf si un système de ventilation approprié est installé ou si l'évaluation de l'exposition indique que les niveaux d'exposition sont conformes aux limites d'exposition recommandées. |
| Type de filtre | : | Filtre protégeant contre les particules et les vapeurs organiques. |
| Matériau pour la protection des mains | : | Butylcaoutchouc |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016662	Date de la première édition : 30.06.2021

Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité Écran facial S'assurer que des postes pour le lavage des yeux et des douches de sécurité sont à proximité du poste de travail.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements à manches longues Tablier résistant aux produits chimiques
Mesures de protection	:	Éviter tout contact avec la peau.
Mesures d'hygiène	:	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	Liquide
Couleur	:	Gris
Odeur	:	Caractéristique
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion / de congélation	:	Indéterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	Indéterminé
Taux d'évaporation	:	Indéterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme présentant un risque d'inflammabilité
Limite supérieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité	:	Limite supérieure d'inflammabilité indéterminée
Limite inférieure d'explosibilité / limite d'inflammabilité	:	Limite inférieure d'inflammabilité indéterminée
Pression de vapeur	:	Indéterminée
Densité	:	1,7 g/cm ³
Solubilité(s) Solubilité dans l'eau	:	Indéterminée
Coefficient de répartition octanol-n / eau	:	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016662	Date de la première édition : 30.06.2021

Température d'auto-inflammation : Indéterminée

Viscosité : Indéterminée
Viscosité, dynamique : Indéterminée
Viscosité, cinétique : Indéterminée

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Le produit est chimiquement stable.

Décomposition de produits dangereux : Stable dans des conditions normales.

SECTION 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit :

Toxicité orale aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 3,915 mg/kg
Méthode : Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 4,465 mg/kg
Méthode : Méthode de calcul

Composants :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine :

Toxicité orale aiguë : DL50 en cas d'ingestion (rats) : > 1,030 mg/kg

Alcool benzylique :

Toxicité orale aiguë : DL50 en cas d'ingestion (rats) : > 1,230 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 en cas de contact avec la peau (lapins) : > 2,000 mg/kg

SECTION 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants :

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine :

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna [puce d'eau]) : 14,6 à 21,5 mg/l
Durée d'exposition : 48 h
Type d'essai : essai de toxicité avec renouvellement périodique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016662	Date de la première édition : 30.06.2021

Toxicité pour les algues et autres plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus [algues vertes]) : 37 mg/l
Durée d'exposition : 72 h
Type d'essai : essai de toxicité avec renouvellement continu

Alcool benzylique :

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus [crapet arlequin]) : 10 mg/l
Durée d'exposition : 96 h
Type d'essai : essai de toxicité sans renouvellement

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques : CE50 (daphnies) : 23 mg/l
Durée d'exposition : 48 h
Type d'essai : essai de toxicité sans renouvellement

Toxicité pour les algues et autres plantes aquatiques : CE50 (Chlorella vulgaris [algues d'eau douce]) : 35 mg/l
Durée d'exposition : 3 h
Type d'essai : essai de toxicité avec renouvellement continu

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : À notre connaissance, ce produit ne correspond pas à la définition de déchet dangereux. Solidifier et éliminer dans une décharge agréée. Consulter les autorités provinciales, territoriales ou locales pour connaître les exigences plus restrictives. Les mentions de danger et de mise en garde figurant sur l'étiquette s'appliquent également à tout résidu laissé dans le contenant.

SECTION 14. . INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Réglementation internationale

UNRTDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition : -
1.0	30.06.2021	100000016662	Date de la première édition : 30.06.2021

Code IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL 73/78 et le Recueil IBC

Non applicable pour le produit tel que fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse

SECTION 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans les inventaires suivants :

TSCA	:	Toutes les substances répertoriées comme actives dans l'inventaire TSCA
DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la LIS canadienne.
REACH	:	Non conforme à l'inventaire
AIIC	:	Non conforme à l'inventaire
NZIoC	:	Non conforme à l'inventaire
ENCS	:	Non conforme à l'inventaire
KECI	:	Non conforme à l'inventaire
PICCS	:	Non conforme à l'inventaire
IECSC	:	Non conforme à l'inventaire
TCSI	:	Non conforme à l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance ne fait l'objet d'une notification de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Signification des abréviations

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals; ANTT - National Agency for Transport by Land of Brazil; ASTM - American Society for the Testing of Materials; pc - Poids corporel; CMR - cancérigène, mutagène ou génotoxique; DIN - Normes du German Institute for Standardisation; LIS - Liste intérieure (Canada); ECx - Concentration associée à une réponse de x %; ELx - Taux de charge associé à une réponse de x %; EmS - Fiche d'urgence;

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Pâte époxy d'ancrage haute résistance RCFTM PARTIE B

Version :	Date de révision :	Numéro de FS :	Date de la dernière édition :
1.0	30.06.2021	100000016662	-
			Date de la première édition : 30.06.2021

ENCS - Existing and New Chemical Substances (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de x % du taux de croissance; GPMU - Guide de planification des mesures d'urgence; SGH - Système général harmonisé; BPL - Bonne pratique de laboratoire; IARC - International Agency for Research on Cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk; CI50 - concentration inhibitrice 50 %; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventory of Existing Chemical Substances in China; IMDG - Code international du transport maritime de marchandises dangereuses; OMI - Organisation maritime internationale; ISHL - Industrial Safety and Health Law (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Korea Existing Chemicals Inventory; CL50 - Concentration létale pour 50 % de l'échantillon d'essai; DL50 - Dose létale pour 50 % de l'échantillon d'essai (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.p.a. - Non précisé ailleurs; Nch - Norme chilienne ; NO(A)EC - Concentration sans effet observé (nocif); NO(A)EL - Concentration sans effet observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observable; NOM - Official Mexican Norm; NTP - National Toxicology Program; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques; OPPTS - Office of Chemical Safety and Pollution Prevention; SPBT - substance persistante, bioaccumulable et toxique; PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances; (Q)SAR - rapport (quantitatif) structure-activité; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances; TDAA - Température de décomposition auto-accélérée; FDS - Fiche de données de sécurité; TCSI - Taiwan Chemical Substance Inventory; TMD - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Toxic Substances Control Act (États-Unis); ONU - Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Date de révision : 30.06.2021
Format de la date : jj/mm/aaaa

L'information fournie dans la présente fiche de données de sécurité est, au mieux de nos connaissances, de nos renseignements et de nos convictions, exacte à la date de sa publication. L'information fournie est destinée uniquement à servir de guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet sécuritaires et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information ne concerne que le produit spécifié et peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans un processus quelconque, sauf indication contraire spécifiée dans la fiche.

CA / Z8